



**Des sages en action**

**ÉDITORIAL**

*En ce début d'année 2016, en notre qualité de citoyens engagés, nous ressentons très fortement l'impact des événements qui touchent à la sécurité et à l'avenir économique et social de notre pays. Marqués par l'exercice de nos responsabilités antérieures de maire, nous vivons avec lucidité la réapparition du tragique dans notre vie nationale, la fidélité retrouvée aux trois couleurs du drapeau, la peur de l'avenir et la demande croissante de sécurité pour nos concitoyens, cette prise de conscience n'a pas diminué l'intérêt ce qui a été le moteur principal de notre vie publique : « L'avenir de nos territoires ».*



*Dans ce domaine, les réformes votées par le Parlement ont retenu toute notre attention pour nous permettre de donner notre conseil aux différents décideurs. Au cours de nos rencontres dans les communes, de nos réunions statutaires et de nos commissions, nous avons étudié les nouvelles compétences du Conseil régional, du Conseil départemental et des communautés de communes avec la conséquence inéluctable de regroupement de communes. Il faut noter à cette occasion le formidable intérêt qu'a présenté en 2014, la visite des institutions européennes et en 2015 la rencontre avec les responsables de la Région Piémont et la cité métropolitaine de Turin.*

*Par ailleurs, cette visite magistralement organisée par la « commission voyage » a été le point d'orgue d'une année exceptionnelle d'activités pour notre association :*

- Une assemblée générale d'une étonnante richesse

**SOMMAIRE**

Éditorial .....	1
Les réunions municipales .....	2
Les Mariannes .....	4
Assemblée générale 2015 .....	5
Intercommunalité .....	6
Journée conviviale à Boscodon .....	8
Voyage d'étude à Turin .....	9
Extrait <i>Chronache da palazzo cisterna</i> .....	11
Calendrier des activités 2016 .....	12

*sous l'égide du député-maire de l'Argentière,*

- Une journée de convivialité particulièrement réussie à Boscodon,
- Quatre réunions municipales exemplaires portant à plus de cinquante le nombre de communes visitées,
- La présentation de l'association au nouveau président du Conseil départemental.

*Cette réussite 2015 doit nous encourager à réussir 2016 dont le programme est donné dans ce bulletin. Celui-ci doit nous inviter à agir dans deux directions :*

- D'une part participer au moins à une activité de Gamha pour ne pas perdre ou renouer le contact avec ceux qui sont membres de l'association,
- D'autre part ne pas hésiter à jouer vis-à-vis de votre maire proche ou lointain successeur, le rôle de conseil discret dans son action de décideur dans la Réforme territoriale en cours.

*Que 2016 soit à l'échelon national une année d'apaisement et pour ce qui concerne Gamha, une année de convivialité et de rencontres aussi fortes qu'en 2015.*

*Robert Motte  
Président du Gamha  
Ancien maire d'Embrun*

## LES RÉUNIONS MUNICIPALES

### LE 11 FÉVRIER 2015, LA PIARRE

C'est Madame Gilibert, 1<sup>ère</sup> adjointe qui reçoit les participants. Auguste Oddou, ancien Maire de La Pierre a présenté la commune.

C'est une jolie petite commune du Serrois d'une superficie de 2 500 hectares, située à 800 m d'altitude avec presque cent électeurs. Il a évoqué en particulier, les personnages nés à La Pierre : Pierre Barrety, député de la Convention, Jean-Marie Pons directeur de l'observatoire de Séville.



Après la séance de travail, les participants ont visité l'église dont la restauration est un modèle d'action de la municipalité de par son initiative et son financement partiel, et surtout par des travaux réalisés en partie par les habitants.

**Fichier adhérents** : les règles d'exploitation du travail du secrétaire Michel Merle ont été fixées pour les responsables de secteur.

**Calendrier activités** : deux modifications sont apportées au calendrier :

- 1 – La réunion du conseil d'administration prévu le 21 avril aura lieu à la mairie de Savines.
- 2 – La remise des trophées du civisme aux cinq communes lauréates aura lieu dans les mairies concernées.



### **Fonctionnement interne :**

- 1 – Il sera proposé de porter à 24 le nombre de membres du conseil d'administration et celui des membres d'honneur à 4.
- 2 – La cotisation de 20 € sera perçue auprès de tous les membres ayant participé au moins à deux activités. L'appel à cotisation est fait en début d'année. La participation aux repas est fixée à 20 €.

### **Deux thèmes de réflexion :**

- 1 – Rapport sur les parcs,
- 2 – Devenir de l'intercommunalité.

### LE 3 MARS 2015, BRÉZIERIS

Monsieur Arnaud Rolland, maire de la commune, reçoit les participants et participe à toutes les activités de la journée.



**La commune** : c'est la commune centrale du bassin des Alpes de Haute Provence, qu'elle partage avec trois communes de ce département. D'une superficie de 3 000 hectares, située à 800 m d'altitude, Bréziers compte 200 électeurs.

Le maire, qui est aussi président de la communauté de communes de Serre-Ponçon, nous fait un tableau dynamique de sa commune pour laquelle il a un projet de développement de zone d'activités. Il nous a rappelé que c'est dans ce territoire communal qu'à une certaine époque, les archevêques d'Embrun battaient monnaie.

**Le bureau** : l'ordre du jour est suivi

- 1 – Les grandes activités :
  - L'assemblée générale aura lieu à l'Argentière la Bessée. L'après midi sera consacré à la visite du musée des mines.
  - Le voyage en Italie sera étalé sur quatre jours.
  - La journée conviviale à Boscodon sera une

culturelle, avec la conférence animée par le Frère Dominique, puis le repas pris à l'auberge, et visite de l'arboretum l'après-midi.

2 – Le compte administratif :

Les résultats du compte administratif de 2014, se résument par 30 304 € de dépenses et 31 077 € de recettes, avec un excédent de 651 €.

4 – Inter communauté :

Afin de faire progresser la réflexion sur le regroupement des communes, un large échange de vues a été fait.

## LE 23 JUIN 2015, LE NOYER

Madame Renée Nouguier, maire, reçoit les participants et présente la commune. Le Noyer a une superficie de 2 500 hectares, répartie en neuf hameaux, pour une population de 280 habitants. Cinq exploitations agricoles se partagent les terres agricoles ; ce sont surtout des élevages d'ovins. Il y a cinquante enfants scolarisés. La commune fait partie de la communauté des communes du Champsaur.



**Tour de table** : chacun expose son ressenti en ce qui concerne les activités vécues.

**Activités à venir** :

– Le voyage à Turin aura lieu du 20 et 24 septembre.

– Le calendrier des activités de 2015 est réaménagé, tandis qu'il est préparé celui de 2016.

**Intercommunalité** : un état des lieux est fait, les compétences de chaque institution sont présentées.

## LE 21 OCTOBRE 2015, À SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES

Monsieur Giordano, maire présente la commune aux participants. Aux portes de Briançon, c'est un



territoire de 5 500 hectares, peuplé par 1 200 habitants. L'essentiel de la superficie communale est occupé par une forêt riche en essence alpines. Avec son camping, ses écoles d'escalade, son centre équestre et la pratique des sports d'eaux

vives, le tourisme tient une bonne place. Mais, c'est la zone artisanale, vouée principalement au travail du bois, qui est la préoccupation première du maire.



Dans un deuxième temps, le programme prévu de la réunion s'est déroulé autour des quatre points prévus à l'ordre du jour :

1 – Le calendrier des activités 2016 a été affiné, il pourra être proposé au conseil d'administration du 3 décembre. Ce conseil sera très important car il recevra Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental.

2 – Le projet d'annuaire des membres de Gamha est présenté et approuvé. Il sera tenu par chaque responsable de secteur.

3 – L'avis de Gamha sur le nouveau projet d'intercommunalité devra être en accord avec la Loi. L'étude de la carte du préfet ne serait pas en accord avec celle des membres du Gamha, en ce qui concerne les propositions pour l'agglomération de Gap et le sud de Gap. Le conseil d'administration du 3 décembre tranchera.

4 – Une modification statutaire est approuvée concernant le droit d'être membre de Gamha pour les anciens conseillers généraux, non maires qui solliciteraient leur adhésion. ■

*D'après Michel Merle*

## LES MARIANNES

Le GAMHA, depuis sa création, s'est donné pour mission le développement de la citoyenneté auprès de nos citoyens et plus spécialement auprès des jeunes. Dans ce but, Gamha a participé à l'opération «Marianne» préconisée par notre association nationale. L'objectif de cette opération est de donner et redonner toute sa force à la démocratie dans notre pays en éveillant la conscience civique de nos concitoyens, en les incitant à user de leur droit et accomplir leur devoir pour lutter contre l'absentéisme. Absentéisme qui malheureusement se vérifie à chaque scrutin. On constate une désaffection de la vie publique et une méfiance à l'égard des acteurs de cette vie publique.

Nous avons imaginé un certain nombre de moyens pour essayer d'endiguer cet absentéisme, comme par exemple :

- Une remise solennelle de carte d'électeur aux jeunes électeurs,
- Une diffusion dans toutes les communes de l'affiche nationale intitulée : « Votons ! »,
- Un témoignage auprès des élèves des classes primaires et secondaires dans le cadre de l'instruction civique en accord avec les enseignants et l'inspection académique,
- Des articles dans la presse locale, des messages sur les radios et la télévision.

Après chaque scrutin national, nous étudions les résultats commune par commune en fonction des strates de population, nous attribuons un trophée aux communes les mieux placées au prorata du taux de participation des électeurs. Ces trophées sont remis de façon solennelle au cours d'une cérémonie.

Ainsi, les résultats du dernier scrutin municipal de mars 2015 sont les suivants :

STRATES	COMMUNES
de 0 à 100 habitants	Sigottier
de 101 à 250 habitants	Les Costes
de 251 à 500 habitants	La Faurie
de 501 à 1 000 habitants	Saint-Crépin
au-delà de 1 001 habitants	Saint-Bonnet

Nous souhaitons que tous les anciens maires et anciens élus du département soient nos interprètes auprès de leurs populations pour les inciter à accomplir leur devoir.

*Jean-Paul Reynnier*  
*Membre fondateur du Gamha*  
*Président de la commission d'action civique*



*La Roche des Arnauds, le 5 février 2013*  
*Compte rendu de la commission «d'action civique», par Jean-Paul Reynnier (Extraits)*

...Cependant, il faut s'interroger sur le fait qu'existe, une désaffection aux différentes consultations et l'intérêt pour la vie publique n'est pas à un niveau satisfaisant..

...Nous constatons dans certaines communes une désaffection et une diminution notable de la participation aux consultations électorales.

Il faut que nos élus soient représentatifs de la population qui les désigne.

...Pour cela notre rôle d'anciens élus doit être de sensibiliser la population à la nécessité de participer aux différentes consultations en utilisant les moyens à notre disposition.

...Mais, il est un autre public auquel on doit consacrer nos efforts, ce sont les jeunes....Certes, nous ne remplacerons pas les professeurs chargés de l'instruction civique.

Mais nous pouvons apporter notre témoignage d'anciens élus et faire partager des expériences que nous avons vécues. ■

*Jean-Paul Reynnier*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale a eu lieu le 29 mai à l'Argentière la Bessée.

Cette commune est l'une des plus importantes du Briançonnais, située dans la vallée de la Durance, sous la surveillance de l'alpiniste Edward



Whymper. Les adhérents sont accueillis dans la belle salle des fêtes par monsieur Joël Giraud, député-maire.

Après les mots d'accueil et de remerciement du président Motte, les divers rapports sont présentés par les différents responsables.



Le premier vice-président présente le rapport d'activités. Puis le trésorier a présenté les



comptes administratifs et bilan financier de l'année écoulée. Le maire, Joël Giraud, présente ensuite les incidences de la réforme territoriale en exposant quels sont les droits d'option et le calendrier à venir.

Quatre axes principaux sont développés :

- Diminuer le nombre de régions,
- Rôle prééminent des régions,

- Réduction des compétences départementales,
- Nouvelle carte des intercommunalités au premier janvier 2017.



Le président reçoit de la part du maire, un fac-similé qui autorise le dauphin Guigues V à battre monnaie avec l'argent extrait des mines de l'Argentière. Cette charte est signée par l'empereur Romain Germanique Frédéric 1<sup>er</sup> von Hohens- taufen; dit Barberousse, le 13 janvier 1155 en Italie, à Rivoli.



Après l'apéritif offert par la municipalité, suivi d'un excellent repas, l'après-midi a été consacré à la visite des mines du Fournel.

Après un sentier bien restauré, un guide passionné a conduit les visiteurs dans les nombreuses galeries entretenues et sécurisées. ■ C.Brun



# INTERCOMMUNALITÉ

## RÉFORME TERRITORIALE

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de mettre en place dans notre pays une nouvelle organisation politico-administrative répondant aux exigences du citoyen évoluant dans des bassins de vie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pendant deux siècles, le citoyen français a satisfait ses exigences journalières au sein d'un bassin primaire de vie que constituait la commune et au sein du canton pour ses exigences hebdomadaires. C'était l'ère de l'homme producteur direct de richesses, du cheval, du marché hebdomadaire, sous la surveillance du représentant de l'État dans le département.

Sous la poussée du progrès technique, du développement des échanges, la vie du citoyen est devenue tributaire de l'automobile, de la machine, d'Internet, de la grande surface. Elle a imposé une nouvelle organisation politico-administrative : le bassin primaire de vie est devenu celui des regroupements de communes, le bassin secondaire étant celui de l'intercommunalité ou de la communauté d'agglomération et de la métropole.

### CINQ LOIS EN TROIS ACTES

#### ACTE I :

La Loi de décentralisation du 2 mars 1982 supprime la tutelle de l'État sur les conseils d'élus des collectivités. À titre de symbole, pour un temps le préfet prend le titre de commissaire de la République. (Loi Deferre)

#### ACTE II :

La Loi du 28 mars 2003 inscrit « l'organisation décentralisée » de la République dans l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution. (Loi Raffarin)

#### ACTE III :

Pendant les années 2014-2015, trois volets majeurs sont adoptés par le Parlement à l'initiative du Gouvernement Vals :

1 – La Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est

adoptée le 27 janvier 2014. Sont concernées dans le sud-est la grande métropole d'Aix-Marseille et les métropoles de Nice et de Grenoble.

2 – La Loi qui est relative à la délimitation des régions, aux élections départementales, est adoptée le 16 janvier 2015. Treize grandes régions se substituent aux vingt-deux régions de métropole, PACA n'est pas concernée. Le nombre des cantons est divisé par deux avec des élus en binôme homme-femme.

3 – Des régions plus fortes dans leurs compétences en matière de développement et aménagement du territoire :

- Des départements centrés sur leurs missions sociales et de solidarité,
- Des intercommunalités d'agglomération pour le milieu urbain, de communes pour le milieu rural avec un seuil plancher de 5 000 habitants qui toutes correspondent aux bassins de vie des citoyens dans leurs bassins de services publics de proximité,
- Des communes toujours considérées comme échelons de base de la République, seules détentrices de la compétence générale qui devront toutefois se regrouper par souci d'efficacité.

### PÉRIMÈTRE ET COMPÉTENCES DANS L'INTERCOMMUNALITÉ 05

L'analyse faite par les membres de Gamha qui n'ont plus de contrat électoral à présenter, relève l'aspect simplificateur et efficace des dispositions législatives présentées. Les problèmes en cours n'apparaissent pas insurmontables

Dans un pays de vallées, de montagnes caractérisées sur le plan de la géographie physique, de la façon de vivre des habitants, il n'y a aucune difficulté majeure pour dessiner la carte des bassins de vie prévus par la Loi, basée avant tout sur des compétences obligatoires en matière de services publics.

#### Compétences obligatoires :

1. Développement économique en fonction des schémas de base de l'action régionale. En particulier « promotion du tourisme » dont la création d'offices de tourisme (1<sup>er</sup> janvier 2017)
2. Collecte et traitement des déchets (1<sup>er</sup> janvier 2017)

3. Accueil des gens du voyage (1<sup>er</sup> janvier 2017)
4. GEMAPI<sup>1</sup> Police des eaux (1<sup>er</sup> janvier 2018)
5. Réseau d'eau (1<sup>er</sup> janvier 2020)
6. Réseau d'assainissement (1<sup>er</sup> janvier 2020)

**Compétences partagées :**

- Culture, sport, éducation populaire, environnement...

**Périmètre des nouvelles intercommunalités :**

- La comparaison des deux cartes ci-contre diffère en deux points majeurs,
- La communauté d'agglomération de Gap couvre vraiment tout le bassin de vie gapençais,
- Le Laragnais reste dans le 05

**LE CALENDRIER INSTITUTIONNEL**

C'est au cours de l'année 2016, que le schéma définitif sera mis au point par les partenaires que sont le préfet, la commission départementale de

l'intercommunalité, les communes.

Après discussion en commission, les schémas devront être adoptés au plus tard le 31 mars 2016.

- Notification aux communes pour le 15 juin 2016.
- Au cours du second semestre 2016, échange entre les partenaires.

Le projet est adopté si au moins la moitié de la population totale, commune centre incluse, se prononce de façon favorable.

Le préfet prendra l'arrêté de périmètre définitif au plus tard le 31 décembre 2016.

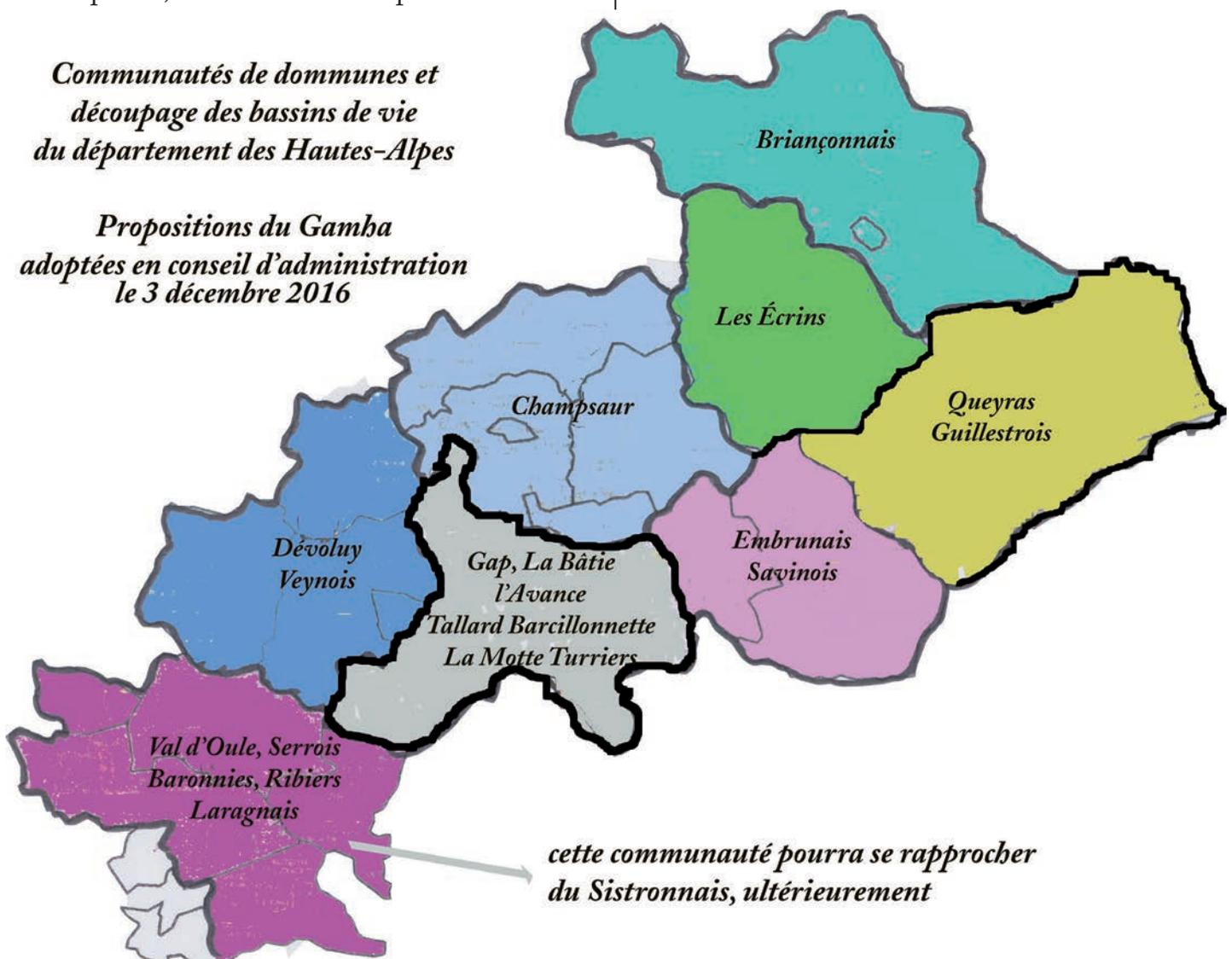
*Vous, ancien maire, toujours attaché à l'avenir de votre commune, il serait souhaitable que vous donniez votre avis, si vous le pouvez, au maire en activité à titre d'information.*

*La bonne période pour cela paraît être les mois de février et mars.*

*Robert Motte*

**Communautés de communes et découpage des bassins de vie du département des Hautes-Alpes**

*Propositions du Gamha adoptées en conseil d'administration le 3 décembre 2016*



1 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

## JOURNÉE CONVIVIALE À BOSCODON

Le vendredi 12 juin les membres du Gamha étaient invités pour une journée conviviale à l'abbaye de Boscodon. Le temps n'était pas complètement au rendez-vous, sous un ciel bas et pluvieux.



Malgré cela, ce sont une vingtaine de membres, parfois accompagnés des conjointes ou conjoints, qui se sont retrouvés en début de matinée pour visiter l'abbaye.



C'est sous la conduite éclairée de Frère Dominique qu'ils ont pu découvrir ce joyau haut-alpin chargé d'histoire. Culture et spiritualité ont guidés cette visite. Plusieurs membres ont pu ainsi découvrir dans le détail cette abbaye magnifiquement restaurée grâce à la ténacité de la regrettée Sœur Jeanne Marie et Isidore.

Sur le coup de midi tous se sont retrouvés, dans la bonne humeur, à la table du « Cellier des moines » pour déguster un excellent repas préparé avec des ingrédients, produits sur place.

L'après-midi fut consacrée à une visite de la remarquable forêt de Boscodon sous la conduite

d'un responsable de l'ONF. Les plus téméraires purent ainsi arpenter une partie du sentier de découverte.



Cette journée, initialement préparée par Michel Merle (ancien maire de Crots), retenu pour des problèmes de santé a été remplacé par Pierre Teissier (ancien maire de Savines-Le-Lac), qui a confirmé la qualité des liens d'amitié qui caractérise ce genre de rencontre entre anciens élus.

### *Un peu d'histoire :*

Fondée en 1142, l'abbaye de Notre-Dame de Boscodon est bâtie par des moines cénobites de l'Ordre monastique de Chalais<sup>1</sup> grâce aux dons de Guillaume de Montmirail. La donation initiale, datée de 1132, s'est déroulée en présence de Guillaume de Bénévent, futur archevêque d'Embrun. En 1303, elle devient l'ordre de Chalais et passe sous la dépendance de la Chartreuse. L'abbaye de Boscodon devient chef d'ordre puis, au début du XV<sup>e</sup> siècle, bénédictine.

Les moines vivent de l'exploitation de la forêt et du domaine, et de l'élevage de moutons.

Pendant la Révolution française, l'abbaye et ses domaines deviennent propriété nationale. Un hameau se construit autour de l'abbatiale, qui devient écurie, étable, logement.

Au XX<sup>e</sup> siècle, les habitants quittent progressivement le hameau. L'initiative et l'inspiration, dès le départ de la renaissance de l'abbaye (1972), ont été le fait de l'ordre des Dominicains, rapidement rejoint par diverses congrégations religieuses et par des laïcs. L'abbaye est la propriété d'une association reconnue d'utilité publique qui en assure la restauration et en promeut les animations : « Association des Amis de l'Abbaye de Boscodon ». ■

*Pierre Teissier*

## VOYAGE D'ÉTUDE À TURIN

DU 22 AU 25 SEPTEMBRE 2015

Ce sont vingt-neuf personnes qui ont participé au voyage d'études annuel du Gamha. Voyage d'études, mais aussi voyage d'agrément avec les visites effectuées dans la ville de Turin : monuments de pierre et monuments gastronomiques sous la houlette de notre accompagnatrice Ambre, du chauffeur Aurélien et des membres du groupe maîtrisant l'italien !

### *Le mardi 22 septembre :*

Nous arrivons au centre ville de Turin, un million et demi d'habitants, ancienne capitale de la maison de Savoie pendant quatre siècles, construite sur un plan en damier.



Notre première visite est celle de l'Église Royale San Lorenzo, caractéristique du baroque italien, et chapelle privée de la Maison de Savoie, construite à la suite d'un vœu du duc de Savoie, Emmanuel Philibert, vainqueur de la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557.

Nous découvrons l'ensemble du Palais Royal de la Maison de Savoie, initié par Christine de France en 1646 ; nous n'en verrons que l'extérieur. Les jardins dessinés par Le Nôtre en 1697, sur 52 000 m<sup>2</sup> ne peuvent être visités.

Et tant d'autres monuments dont la ville regorge. Le restaurant, situé rue des Mercanti nous propose des pâtes, bien sûr !

La visite se poursuit l'après-midi avec le Palais Carignano, devenu le Musée National du Risorgimento Italien. L'histoire du drapeau italien a passionné les visiteurs !

La promenade nous conduit au *caffè San Carlo* pour la dégustation d'un *bicerin* : (mélange de chocolat amer, de café et de crème), apprécié par Alexandre Dumas père, dans un salon au décor raffiné et baroque.

### *Le mercredi 23 septembre :*

Nous sommes reçus par Alberto Avetta, maire adjoint de la ville de Turin et Marco Orlando qui nous explique les compétences respectives de la nouvelle entité Ville Métropolitaine.

Turin compte un million trois cents mille habitants et la région Piémont deux millions trois cents pour trois cent quinze communes, d'où une compétence territoriale et un désir d'augmenter le potentiel social des régions métropolitaines.

L'objectif de la réforme est de conforter la coopération entre les municipalités pour divers objectifs :

- Développement stratégique de la région métropolitaine,
- Gestion intégrée des services publics, des infrastructures et des réseaux de communication,
- Structure des réseaux et des communications, régulation du marché, contrôle de la qualité des services publics en tenant compte de la concurrence du marché libre, gestion des routes et des transports publics.

Soit, en conclusion, des décisions plus rapides pour une décentralisation administrative.

L'après-midi, c'est la visite du siège de l'administration de la région Piémonte au Palais Lascaris de Vintimille.



Le Président du Conseil régional Mario Laus, nous explique que le fédéralisme régional est en débat : réforme du nombre des régions et de leurs compétences. Son rôle est essentiellement de planification et de programmation dans les domaines suivants : tourisme, énergie et politique sociale.



### *Le jeudi 24 septembre :*

Le matin, c'est la visite du Musée du Cinéma. Ce bâtiment a eu une curieuse destinée. Commencé en 1863, et acheté en 1878 par la mairie de Turin, il fut achevé en 1889, le plus grand bâtiment en maçonnerie d'Europe d'une hauteur de 167,5 mètres. L'ascenseur panoramique, construit à l'intérieur en 1961, pour le centenaire de l'Unité italienne s'élève à 85 mètres pour admirer le panorama sur la ville de Turin, le mont Viso et le Mont Rose.

L'après-midi, notre guide nous conduit à la colline de Superga, où se trouve la basilique éponyme : en 1706, Victor Amédée II observait de la colline le siège de Turin. Il fit la promesse d'y construire une église dédiée à la Vierge s'il réussissait à vaincre l'ennemi franco-espagnol. Pour honorer son vœu, le Duc fit construire cette basilique en 1731.



L'édifice exigea le rabaissement de la colline de 40 mètres pour récupérer l'espace nécessaire à son élévation. Couronné d'une haute coupole (75 mètres), il est devancé d'une rangée de colonnes qui accentuent son caractère monumental. La crypte sert de Panthéon à la Maison de Savoie.

À l'arrière de la basilique, une plaque commé-

more le crash du 4 mai 1949, d'un avion transportant l'équipe de football du Grande Torino, dont tous les membres ont péri.

### *Le vendredi 25 septembre :*

Sur la route du retour, nous faisons la visite du château de Rivoli, au sommet de la colline, magnifique demeure de la maison royale. Forteresse au XI<sup>e</sup> siècle, patrimoine des Savoie au XIV<sup>e</sup>, Emmanuel-Philibert s'y installe en 1563. Son fils Charles-Emmanuel y naquit et le fit transformer. Incendié par les armées françaises en 1693, il fut en partie rebâti par Filippo Juvarra quelques années plus tard.



En 1984, il fut acheté par la région Piémont pour en faire un musée d'art contemporain. Collection permanente et expositions temporaires se marient avec le décor baroque des salles.

Après-midi, visite de la Sacra San Michele, sur un éperon rocheux. Abbaye bénédictine renommée, romane. Beaucoup de marches (243) qui en ont découragé certains mais ceux qui les ont affrontées ne l'ont pas regretté : chemin «ascensionnel» pour arriver à la Porte du Zodiaque.



Nous avons bénéficié d'un beau temps pour admirer le panorama et deviné Superga, sur la colline d'en face. ■

*Magdelaine Sauvebois*

JOURNAL ITALIEN DU 30/09/2015

## Dalle Hautes Alpes a Torino visita degli "anciens maires"

L'Association des anciens maires del Dipartimento delle Hautes Alpes, in visita a Torino, è stata accolta dalla Città metropolitana di Torino.

Il vicesindaco Alberto Avetta, anche nel suo ruolo di presidente della Cafì (Conferenza Alpi franco-italiane) ha portato i saluti della Città metropolitana evidenziando l'importanza delle relazioni istituzionali con le aree metropolitane a livello europeo, missione sancita dal nuovo statuto dell'ente.

Marco Orlando, responsabile del servizio ricerca ed esperto in studi e ricerche sul federalismo e le riforme amministrative territoriali, ha presentato il processo che ha condotto alla riforma amministrativa a partire dall'inizio del 2014 e che sarà completato entro la fine del 2016. Sono stati molto apprezzati l'illustrazione del nuovo ruolo e delle nuove competenze delle Città metropolitana e il confronto con il processo di riforma lato francese. I rappresentanti francesi hanno quindi visitato Palazzo Cisterna, e nei giorni seguenti hanno avuto modo di visitare alcune delle realtà culturali più significative del torinese e del territorio metropolitano.

*Alessandra Vindrola*



## PLAN D'ACTIVITÉS 2016

Date	Nature	Lieu	Responsable
Jeudi 22 janvier	Commission études	Savines-le-Lac	Michel Merle
Lundi 1 <sup>er</sup> février	Réunion municipale 2016 - 1 en présence de la sénatrice <sup>1</sup>	Lazer	Marie-Christine Renaud
Mercredi 2 mars	Réunion municipale 2016 - 2	Serres	Magdeleine Sauvebois
Mardi 26 avril	Conseil d'administration CA1	Savines-le-Lac	Michel Merle
Vendredi 27 mai	Assemblée générale	Tallard	Robert Motte Michel Merle
Mardi 7 juin	Réunion municipale 2016 - 3	St Firmin	JP. Reynier JP. Eyraud H. Ranque
Mardi 21 juin	Journée conviviale	Briançonnais	Raymond Marigne Samuel Peterman
<b>JUILLET ET AOÛT : RELÂCHE</b>			
Du 19 au 24 septembre	Voyage rencontre	Paris	Marie-Christine Renaud Samuel Peterman Raymond Marigne
Du 27 au 29 septembre	Congrès de la FAMAF	Montélimar	Raymond Marigne Président
Mardi 11 octobre	Réunion municipale 2016 - 4	Buissard	Pierre Grand'Eury
Mardi 8 novembre	Réunion des commissions	Savines-le-Lac	Michel Merle
Mardi 6 décembre	Conseil d'administration CA2	Gap CD05	Robert Motte Michel Merle Raymond Marigne

*1 – Cette réunion revêt une importance particulière, car c'est la première fois que Gamha rencontre la Sénatrice*



**Gamha** : le groupe des anciens maires des Hautes-Alpes est une association départementale déclarée en préfecture des Hautes-Alpes le 30/11/2001 sous le numéro 6652.

Le groupe est affilié à la Fédération des anciens maires et adjoints de France (Famaf).

Président : Robert Motte La Clapière 05200 Embrun – Secrétariat : Michel Merle Vicherette 05200 Crots

Imprimerie Labouré 05200 EMBRUN